



Préparez leur écorentree

La Confédération syndicale des familles suggère de privilégier des produits solides et durables pour pouvoir les réutiliser l'année d'après. Pour les produits toxiques, visez les Label NF environnement, Écolabel européen, Oko-test, Nordic Swan. Et préférez des produits rechargeables pour les stylos, correcteurs, marqueurs, colles...



sur les prix sans rogner sur la qualité des produits », assure Arnaud Galisson, de la FCPE. Le choix des matériels est optimisé, une remise équivalente à 5 % de la commande est versée par le fournisseur au foyer socio-éducatif du collège. « Et on profite d'un encaissement différé, après le versement de l'allocation de rentrée scolaire. »

LES PARENTS N'ONT PAS ATTENDU POUR AGIR

Ces initiatives se multiplient depuis quelques années grâce aux parents bénévoles, qui se chargent de réunir les commandes, les chèques, de recruter de nouveaux fournisseurs et d'organiser la distribution des colis. Travailler avec des fournisseurs locaux, en court-circuitant les réseaux de distribution tra-

ditionnels, permet de réduire la facture. Au collègue Germaine-Tillion de La Mézière (Ile-et-Vilaine), le budget rentrée s'établit, en 2013, à 40 €, soit presque moitié moins qu'avec une grande enseigne du secteur, explique Valérie Lemonnier, trésorière de l'Association des parents d'élèves (APE) de l'établissement, en charge des achats groupés. « Autre avantage, les parents échappent à la corvée des courses et n'ont pas à batailler avec leurs enfants, accros aux produits siglés », se félicite Paul Raoult, président de la FCPE.

Des groupements d'achat encore plus élaborés ont vu le jour, s'appuyant notamment sur le Web. La plateforme Scoléo a lancé, en partenariat avec les associations de parents d'élèves de chaque établissement inscrit, une solution mutualisée

« tout Internet » qui livre à domicile. En 2013, plus de 40 000 familles ont choisi ce mode d'achat.

DES IDÉES POUR ALLÉGER LE CARTABLE

Mauvais pour le budget des parents, le cartable trop lourd fait aussi, et surtout, souffrir le dos des enfants. À Dourdan, on est parvenu à en diminuer le poids de 15 % : « Nous avons fait la chasse au superflu », raconte Arnaud Galisson, de la FCPE du collège Émile-Auvray. Un travail de fourmi, mais le résultat en vaut la peine. » D'autres pistes sont également proposées. « Le poids des cartables ne trouvera pas de solution uniquement dans l'optimisation des listes, affirme la Confédération syndicale des familles, mais aussi dans l'installation systématique de casiers, dans les pratiques qui autorisent le partage d'un livre pour deux élèves en classe, ou l'allègement du poids des manuels scolaires... »

Monsieur le Ministre, les parents ont encore de nombreuses suggestions dans la lutte contre l'inflation des fournitures !

LIONEL MAUGAIN, AVEC LAURENCE OLLIVIER

A SUIVRE SUR...



LE CAHIER D'EXERCICES PAYANT EST-IL LÉGAL ?

Alors que les exercices figuraient autrefois dans les ouvrages, les éditeurs de livres scolaires ont trouvé un bon filon en les séparant : d'un côté le manuel à la charge de l'État, de l'autre

le cahier acheté par la famille. La pratique se développe depuis les années 2000, notamment en langues et en histoire-géo. À 20 € le cahier, cela pèse lourd. C'est pourquoi la FCPE a porté plainte. Mais le conseil d'État a considéré en 2011 que le cahier d'exercices est « destiné à une appropriation individuelle » par les élèves. Les familles continueront de payer.

Retrouvez Pascal Le Guern dans sa chronique *Tout comprendre*, avec Lionel Maugain, le lundi 2 septembre à 14 h 20 et 16 h 55. Et aussi sur franceinfo.fr

Info+ Retrouvez tous les chiffres du coût de la rentrée scolaire 2013-2014 à partir du 27 août sur le site de la Confédération syndicale des familles sur www.csfricket.org
L'association Familles de France publie également ses propres calculs sur www.familles-de-France.org